



## Problèmes de société, harcèlement,

Par **vigne elisabeth**, le **31/10/2016 à 20:13**

bonjour,

Je viens vous dire les problèmes que je rencontre dans mon entreprise. Je travaille depuis le 4 janvier dans un pressing et mon employeur m'a déclaré que le 11 janvier 2016. Tout d'abord le magasin est non conforme, et l'inspection du travail est venue plusieurs fois, règles d'hygiène et de sécurité non respectées machine à sec évapore trop de solvant dans le magasin puisque la cheminée ne fonctionne pas. J'ai pas fait une visite médicale à l'embauche, harcèlement moral, pression du patron en insultant les employées, pas de pause déjeuner le midi non stop, compresseur non conforme (décibel). Je fais des malaises, et étourdissements dus au solvant, car la cheminée n'absorbe pas les particules de solvants dans l'air, les yeux qui me brûlent. Quel recours et démarches je dois entreprendre. J'ai des soucis de santé actuellement car j'ai le bras droit avec une douleur insupportable dont je dois faire un IRM. En attendant une réponse veuillez agréer mes salutations distinguées.

Par **P.M.**, le **31/10/2016 à 21:26**

Bonjour,

Je vous conseillerais de prendre un rendez-vous auprès du Médecin du Travail...

Par **vigne elisabeth**, le **01/11/2016 à 17:07**

Je travaille dans le 91 et j'habite dans le 78 il faut que je prenne un RDV dans le 91 ou le 78?

Par **P.M.**, le **01/11/2016 à 17:41**

Bonjour,

Les coordonnées du Médecin du Travail devraient être affichées dans l'entreprise, il devrait se situer dans le 91, lieu de travail...